

Le personnel

**CFF de Genève-La Praille  
de Cornavin  
et de l'Aéroport**

a le pénible devoir de faire part du décès  
de

Monsieur

**Michel HOFER**

son cher collègue, dont il gardera le  
meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer  
à l'avis de la famille.